

USAC BIENNE

UNION SUISSE DES AMIS DE LA CITIZENS BAND

Case postale 1764 2501 Bienne
Internet : http://www.geocities.com/usac_bienne
Email : usac.bienne@gmail.com

« Avenant no 2 »

aux statuts de l'USAC Bienne (édition 1991)

Modification de l'article 4 selon décision lors de l'AG 2008

Article 4 : définition (ancien)

Il existe deux catégories de membres :

- *les membres ordinaires qui adhèrent aux présents statuts et en remplissent les conditions.*
- *les membres sympathisants qui, sans remplir les conditions des présents statuts, souhaitent soutenir l'action de l'USAC.*

Article 4 : définition (nouveau)

Il existe deux catégories de membres :

- les membres ordinaires qui adhèrent aux présents statuts et en remplissent les conditions.
- les membres passifs qui, sans remplir les conditions des présents statuts, souhaitent soutenir l'action de l'USAC.
Une participation financière peut être demandée aux membres passifs lors des activités organisées par l'association.